

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3209 - Jeudi 02 Août 2018 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

L'opposition crie à une « chasse à l'homme »



Des membres de l'opposition en conférence de presse avant le référendum (ph archive)

RÉFÉRENDUM 30 JUILLET

**Le président Azali s'est adressé
à la Nation après la victoire du OUI**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05Août 2018**

Lever du soleil:
06h 25mn
Coucher du soleil:
18h 01mn

Fajr : 05h 13mn
Dhouhr : 12h 17mn
Ansr : 15h 16mn
Maghrib: 18h 4mn
Incha: 19h 18mn



POLITIQUE

Salami Abdou rejette les résultats du référendum

Après la publication des résultats du référendum par la CENI, le chef de l'Exécutif de l'île d'Anjouan les rejette et les considère comme nuls et non avenue. Il condamne de la façon la plus ferme l'acte ignoble commis dans un bureau de vote de la périphérie de Moroni et souhaite que le coupable soit identifié et remis aux mains de la justice.

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a publié mardi les résultats provisoires du référendum. Le OUI l'emporte à plus de 92%. Aussitôt, le chef de l'Exécutif de l'île d'Anjouan a réagi. Salami Abdou rejette ces résultats et les considère comme nuls et non avenue. Le Gouvernorat de l'île parle d'un taux de participation réel de 6% au référendum contrairement à ce qui a été dit ces derniers jours.

« Le taux de participation réel à la



Salami Abdou en conférence de presse pour se défendre

mascarade référendaire du 30 juillet 2018 dans l'île, s'élève à moins de 6%, quoi que gonflé frauduleusement dans les déclarations officielles. Ainsi, plus de 94% des Comoriens de Ndzuwani n'ont pas jugé utile de participer à cette mascarade et ont décidé

de bouder les urnes, en réponse à l'appel au boycott lancé par leur Gouverneur. C'est donc, de la part de la population de l'île, un signal fort de désapprobation et de rejet du projet proposé par le Colonel mais aussi de son attachement à l'accord cadre de

réconciliation nationale de 2001 », lit-on dans ce communiqué du gouvernorat de l'île d'Anjouan.

Le gouvernorat de l'île a tenu à remercier l'ensemble de la population anjouanaise pour la « confiance témoignée » à son gouverneur mais surtout, lui félicite pour son « choix et sa vigilance pour la préservation de la paix et de la stabilité » du pays. Salami exprime toutefois sa désapprobation face au mépris et aux provocations incessants des autorités de l'Union à l'égard des habitants de l'île notamment les interpellations arbitraires des responsables politiques sous des motifs fallacieux, qui sont emprisonnés et torturés.

« Ces pratiques d'un autre âge ne sont pas de nature à préserver la paix et la stabilité dans le pays ni à rehausser son image. Le gouvernorat demande instamment qu'il soit mis un terme à ces abus et que l'état de siège soit levé », poursuit-il. Le gouvernorat de

l'île se félicite que la population ait su garder son sang-froid et n'ait pas cédé à la provocation en commettant des actes insensés dans la journée du 30 juillet 2018. Il condamne de la façon la plus ferme l'acte ignoble commis dans un bureau de vote de la périphérie de Moroni et souhaite que le coupable soit identifié et remis aux mains de la justice.

Il regrette toutefois que le ministre de l'intérieur, comme à son habitude n'ait pas attendu les conclusions de l'enquête pour désigner un coupable. « Cette façon de faire nuit gravement à la crédibilité des enquêtes et accroît irrémédiablement le sentiment que ces actes pourraient être le fruit d'un nouveau complot gouvernemental », conclut cette missive du gouvernorat de l'île d'Anjouan signé le 31 juillet dernier.

Mohamed Youssouf

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Interdiction pour les embarcations non immatriculées d'accoster

En conférence de presse à Moroni hier mercredi, le Colonel Hamza, commandant de la Garde Côtes Comorienne et chargé de l'administration de la Police maritime, Mohamed Saïd Salim Dahalane, secrétaire général au Ministère des Transports, le directeur de la pêche, ont communiqué une note de service portant application de la réglementation maritime en Union des Comores. Désormais, la circulation maritime des embarcations de pêche, de transport des marchandises et/ou des passagers, et même des bateaux de plaisance doit absolument faire l'objet d'une immatriculation pour pouvoir être opérationnelles dans la légalité.

" Cette mesure est le fruit d'une minutieuse étude de la sécurité de la circulation des embarcations, étude entreprise par les autorités et des techniciens du domaine. Nous jugeons opportun de porter les résultats à la connaissance du public », a déclaré Dahalane. Cette démarche est guidée par la préoccupation de sauvegarder des vies humaines en mer et de protéger des personnes et des biens. Le colonel Hamza clarifie : « Les vedettes de pêche ne sont pas autorisées à transporter des passagers. Et j'insiste bien, toutes les embarcations doivent faire l'objet d'une homologation et d'une immatriculation, sous peine de poursuite judiciaire ou autre sanction ».

Pour l'heure, seuls les ports de Moroni, de Fomboni et de Mutsamudu sont reconnus. Tout autre point d'embarquement et de débarquement des passagers et/ou des marchandises reste illégal, car estimé dangereux. Le recours aux quais occasionnels, notamment de Chindini (Ngazidja) et de Hoani (Moili) à bord des kwasa kwasa est-il le fait du hasard ? L'absence des digues de sécuri-

té fait du port de Fomboni, un simple accès maritime. D'où la réticence des bateaux agréés à se rendre dans l'île de Djumbe Fatima.

Les conférenciers restent intransigeants sur le mouvement inter-îles des embarcations de fortune ou moyen maritime assimilé. Elles ne sont pas équipées de moyens de communication, et n'ont pas effectué des visites techniques. Et le colonel de poursuivre : « Entre les îles de l'Union des Comores, il n'y a pas de transports de clandestins, mais plutôt des transports illégaux. Les embarcations sont surveillées de près. Les mesures d'accompagnement pour l'application de la note sont d'ores et déjà prises ».

La modalité pour l'homologation et l'immatriculation des navires est moins

contraignante. Selon le directeur de la pêche « pour les vedettes de 6 à 9 mètres, il faut présenter une pièce d'identité nationale et les dossiers du navire. Il s'agit de vérifier, entre autre s'il est submersible et flottant ». Sur le bras de mer « Ndzuwani-Maore » devenu un lugubre cimetière marine, les orateurs se montent unanimes : « C'est une solution globale. Elle concerne l'Archipel entier. La sauvegarde des vies humaines relève de la responsabilité de l'État, sans la moindre concession », précise le coordonnateur de la Police maritime. Les « timoniers » des pirogues non motorisées, qui s'intéressent des zones littorales peuvent respirer, pour l'heure.

B.M Gondet



De gauche à droite ! Colonel Hamza Secrétaire général Dahalane et le docteur du service pêche



JOB ANNOUNCEMENT

Training Manager

The United States Peace Corps seeks qualified candidates for the position of Training Manager (TM) based in Moroni, Comoros.

POSITION SUMMARY: Under the direct supervision of the Country Director, the Training Manager (TM) is responsible for: the development, preparation, implementation, monitoring, and evaluation of several annual training events and workshops for Peace Corps Volunteers. The TM is also responsible for the recruitment, training, and management of temporary training staff, and coordinates the work of the Language and Cross-culture Coordinator and Programming/Training Assistant. The work of the TM is both administrative and programmatic.

Required Qualifications:

- * University Bachelor's degree in Education, Training, or other relevant field
- * At least four years' work experience in fields related to training, training design, or education, preferably with adult learners
- * Basic administrative experience coordinating logistics and/or budgets
- * Excellent interpersonal and communication skills
- * Written and oral fluency in French and

Comorian dialect

- * Advanced written and oral English language skills
- * Ability to work in a cross-cultural setting
- * Proficient computer skills (Microsoft Word, Excel, PowerPoint)

Preferred Qualifications:

- * Master's degree or other advanced training in a relevant field
 - * Prior supervisory or leadership experience
 - * Prior experience with international or multicultural organizations
- The position is open to Comorian citizens, as well as third-country nationals with a valid work permit for Comoros. Interested and qualified applicants for this position should submit the following:

1. Letter of interest, in English, addressing your experience and suitability for the position
 2. Current CV or resume
 3. Application form DS-174 completed in English
- a. To receive the application form, please email pccomoros@peacecorps.gov or pick up a form**

at the Peace Corps office at Rive Gauche.

4. Copies of other relevant documentation (training certificates, etc.)
5. Copy of identity card or passport
6. Extrait de Casier Judiciaire

Deadline: 4 p.m. (16h) on Friday, August 17, 2018

- * Electronic applications are preferred. Please email your documents to comorospc@peacecorps.gov.
- * Paper applications may be sent to Peace Corps Office, Rive Gauche, Attention: DMO
- * Incomplete or late applications will not be accepted.
- * Applications will only be accepted in English.
- * Candidates will only be contacted if they are invited to interview. The selection process may include a short test. No telephone calls, please.

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.

POLITIQUE

L'opposition crie à une « véritable chasse à l'homme »

Après qu'un militaire ait été grièvement blessé lundi, la main amputée, dans un bureau de vote à Hankounou, Moroni, le gouvernement a procédé à de multiples interpellations dont les plus importantes sont celles des membres de l'Union de l'opposition.

Après Ahmed Hassane El Barwane, hier matin c'était au tour de l'ancien ministre M'madi Ali d'être embarqué.

Le président de la République avait appelé lundi à ce que les coupables de l'acte barbare sur le militaire, soient retrouvés et punis. Depuis, c'est une

véritable chasse à l'homme qui est engagée par les autorités. Une vague d'arrestations est déclenchée du lundi jusqu'à hier mercredi. Parmi elles, celles des membres de l'Union de l'opposition que le ministre de l'Intérieur ne cesse d'indexer comme responsables des incidents qui ont lieu ces derniers jours.

Lundi dernier, Mohamed Daoudou accusait publiquement le parti Juwa d'être à l'origine de l'incident du militaire qui a perdu sa main dans ce qui semble avoir été une altercation entre lui et les individus ayant saccagé le bureau de vote de Hankounou. Après l'interpellation d'Ahmed Barwane mardi

et de Chakour mardi, hier mercredi c'est l'ancien ministre M'madi Ali qui est interpellé à son tour et placé en garde à vue. Selon nos informations, cette arrestation de l'ancien directeur de cabinet de l'ancien président Ikililou Dhoinine serait liée à la conférence de presse de l'opposition tenue samedi à Moroni et où il avait pris part. Ce dernier aurait tenu des propos jugés menaçants à l'égard des militaires ou leurs proches s'ils venaient à agresser des membres de l'union de l'opposition.

Une équipe composée de la gendarmerie nationale, la police nationale et le DNDPE mènent l'enquête

afin d'identifier les coupables. Selon une source proche de l'enquête en cours, la plupart des personnes arrêtées a été identifiée par les caméras mises en place dans la capitale. Elle affirme aussi que « les interpellations vont continuer ». Dans la journée, l'Union de l'opposition devait tenir une conférence de presse pour « rejeter les résultats du référendum » du 30 juillet dernier à la résidence de l'ancien vice-président Mohamed Ali Soilih à Iconi mais elle n'a pas eu lieu.

La Gazette des Comores a essayé de joindre les membres de l'opposition en vain. Au final, une source proche a confié que « la

conférence ne va pas avoir lieu car des membres de l'opposition sont actuellement recherchés par les autorités ». Au même moment, on a appris que la femme de Youssouf Boina a été arrêtée à la place de son mari qui est introuvable. Une véritable chasse à l'homme se poursuit pour tenter de localiser et arrêter les députés Tocha Djohar et Ali Mhadji qui seraient en cavale depuis lundi soir. Jusqu'où le pouvoir central ira-t-il pour légitimer son référendum du 30 juillet ?

Mohamed Youssouf

RÉFÉRENDUM 30 JUILLET

Le président Azali s'est adressé à la Nation après la victoire du OUI

Au lendemain de la proclamation des résultats provisoire du référendum du 30 juillet, le président de la République s'est adressé à la Nation mercredi soir. Azali Assoumani a montré que par la victoire du OUI, l'Union des Comores possède une constitution révisée, moderne tant dans sa conception, son élaboration que dans son adoption.

Après la proclamation des résultats provisoires du scrutin mardi dernier par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et dans l'attente des résultats définitifs par la Cour Suprême, le président de la République s'est adressé à la Nation pour féliciter et rendre hommage à la population pour avoir fait de ce 30 juillet 2018, un jour d'expression populaire, de revivification de la démocratie comorienne.

Le chef de l'Etat a parlé des incidents du lundi qui selon lui voulaient déstabiliser et ternir l'image du pays. « Une partie des dirigeants de l'opposition, au lieu d'appeler à voter en faveur du Oui ou du non à la question posée lors de ce référendum ou, tout simplement, comme chacune et chacun en a le droit, à s'abstenir, ont fait le choix délibéré, de mener une campagne sans précédent de dénigrement systématique de notre pays, de son peuple et de ses institutions, par des appels publics à la violence. Leurs discours de haine et leurs appels à la violence ont été suivis des passages à l'acte, graves et inédits dans l'histoire politique de notre pays, déclare le président Azali Assoumani. Il y eut d'abord cette attaque armée, menée à Anjouan contre le Vice-président Moustadroine, pour attenter à sa vie. Il y a eu ensuite l'acte innommable, terroriste, qui a non seulement saccagé trois bureaux de vote mais mis en danger, la vie d'un gendarme qui assurait la sécurité dans le quartier

San-Fil de Moroni, avec une atteinte à son intégrité physique, l'ayant mis dans un état critique ».

Le président de la République tient à rendre hommage à l'action de nos forces de l'ordre et au sang froid dont ses éléments ont su faire preuve tout au long de ce processus référendaire. « Que se serait-il advenu si la victime ou ses collègues avaient fait usage de leurs armes », s'interroge-t-il. Le chef des armées appelle à un bon et prompt rétablissement du Sergent Ali Radjabou connu sous le nom d'Abidhar pour ses intimes et prends l'engagement que les coupables seront recherchés, appréhendés, déferés et poursuivis devant la Justice pour y subir le châtiment qu'ils méritent pour leur barbarie.

Après la victoire du OUI, l'Union des Comores s'est dotée d'une constitution « révisée, moderne, émanant de la volonté du peuple, tant dans sa conception, son élaboration

que dans son adoption ». « Vous venez de doter notre pays d'une nouvelle Constitution révisée, qui cadre bien avec nos aspirations et nos ambitions. Vous avez décidé de la réduction de nos institutions et des dépenses de fonctionnement de l'Etat et des îles, en vue de faire des économies et de l'orthodoxie pour des investissements », avance le chef de l'Etat. A travers ce référendum, la population comorienne a opté du maintien et des nouvelles modalités de la présidence tournante et de l'autonomie des îles pour une meilleure décentralisation et une meilleure gestion de l'Etat, de l'uniformisation de la fonction publique, de la présence de la diaspora dans la représentation nationale pour ne citer que ceux là.

Mohamed Youssouf



Le président Azali s'adresse à la nation

RÉFÉRENDUM

Déclaration annulée sans motif de l'EASF

Le point de presse de la mission de l'EASF, censé se tenir hier mercredi en début de journée, a été brusquement reporté sans motif.



Observateurs EASF devant la presse avant annulation de la conférence

Coup de théâtre. Après l'annonce d'un point de presse pour dresser le bilan du scrutin, la mission de l'EASF à Moroni, par le biais de son porte-parole, l'a

brusquement annulé. La Eastern Africa Standby Force (Easf) se trouvait aux Comores en tant qu'observateur, tout comme la mission du COSAFA et celle de l'Union Africaine, pour le référendum de révision constitutionnelle du 30 juillet. Lors d'une première conférence, l'Easf confiait être mandatée par l'UA pour dresser le bilan sur le déroulement du scrutin et pour établir un rapport officiel sur la situation globale.

Dans un point de presse deux jours avant le référendum, l'Easf avait promis de rendre public un premier rapport la veille du scrutin et un autre « dans un délai de 90 jours ». Après le scrutin, la mission a convié la presse locale et étrangère dans un autre point de presse où elle devait rendre public son rapport.

Annoncée à 10h00, la conférence

s'est vue reporter à 10h45. Après 5 minutes d'attente, le porte-parole de la mission, Jules Moreau, a annoncé que la « conférence n'aura pas lieu » et qu'aucun rapport ne peut être rendu public, ceci sans motif avancé. Quelques minutes après l'annonce du porte-parole, une source proche de la mission et sous couvert d'anonymat a confié en coulisse que le gouvernement « mettait la pression ». Les membres de l'Easf qui partaient hier pour Nairobi, quartier général de la Force Est-Africaine en attente, a promis cependant de rendre public le rapport une fois « en sécurité ». Ces observateurs avaient confié à l'Agence France presse que le scrutin était « entaché d'irrégularités ».

A.O Yazid

SORTIE MÉDIATIQUE DU MINISTRE DE L'INFORMATION

Les journalistes, solidaires avec Faiza Soulé Youssouf

Le Ministre de l'Information s'en est verbalement et publiquement pris à la journaliste d'Al-Watwan, Faiza Soulé Youssouf. Mohamed Daoudou n'a pas hésité à déclarer que la jeune femme a « terni l'image du pays » en diffusant sur les réseaux sociaux les images du bureau de vote saccagé par un groupe de personnes qui a, dans la foulée, grièvement blessé un militaire à l'arme blanche, le lundi 30 juillet. Des propos que condamnent les journalistes qui l'ont fait savoir à travers un communiqué.

"Nous saluons le professionnalisme, l'exemplarité, le talent et la rigueur de travail de notre collègue Faiza Soulé Youssouf", peut-on lire dans le communiqué des journalistes, en signe de solidarité avec Faiza Soulé Youssouf. La journaliste d'Al Watwan a été prise pour cible par Mohamed Daoudou après avoir publié sur sa page Facebook les premières images du bureau de vote saccagé à Moroni et qui a conduit à une altercation entre les assaillants et des militaires sur place dont un grièvement blessé.

Dans un communiqué signé par

une dizaine de journalistes et rendu public hier, les professionnels de l'Information ont défendu leur collègue et condamné les propos du Ministre. «Nous, journalistes signataires de ce communiqué, condamnons avec fermeté les propos calomnieux, erronés et diffamatoires du ministre de l'Information », lit-on. Les signataires regrettent l'oppression des journalistes qui « devient de plus en plus la marque de fabrique du ministre de l'Information », évoquant la gifflée infligée au confrère de Radio Kaz, Oubeidillah Mchangama.

Pour l'ensemble des journalistes, aucune forme de censure n'est à tolérer, tant morale que professionnelle. « Nous refusons la censure, dans toutes ses formes, et apportons notre soutien indéfectible à notre collègue », lit-on dans ce même communiqué. Présent avec la journaliste le lundi 30 juillet, le journaliste d'Al Watwan Dayar Salim Darkaoui a tenu, via les réseaux sociaux, à restituer les faits ceci après la polémique selon laquelle FSY aurait publié une image du membre sanctionné du gendarme blessé.

« La vidéo de Faïza ne restitue donc que le spectacle désolant des bureaux saccagés, et des traces de sang sur le sol. Rien, en somme, de choquant. Aucune soi-disant main,

n'y apparaît», assure Darkaoui qui précise qu'ils n'ont « fait que leur travail en informant la population », du mieux qu'ils ont pu. Pour Dayar S. Darkaoui, pour qui les responsables de cet acte barbare sont à chercher ailleurs appelle la justice à faire son travail. Dans ce contexte, l'opinion publique et la presse se demandent les raisons qui poussent le

ministre de l'Information à réagir de la sorte face aux professionnels des médias. Parmi les nombreux soutiens à la jeune femme, des hommes politiques ou encore des leaders de la société civile.

A.O Yazid



Droit de réponse

La Gazette des Comores a reçu un démenti de la part de l'Alliance islamique de bienfaisance. Cette Ligue Islamique de Bienfaisance (Rabita Hayiriya Al-Islamiya), une organisation de la société civile regroupant les oulémas comoriens, exprime son inquiétude et sa prudence créée par l'ancien Mufti des Comores, sollicite la publication d'un démenti suite à un article du journal publié le vendredi 27 juillet dernier.

Dans cet article publié en page 3, il a été rapporté que dans « une lettre ouverte aux forces armées », les forces vives de la nation dont font partie des signataires notamment les oulémas, ont interpellé les autorités militaires sur la voie empruntée par le chef de l'Etat, à savoir la tenue du référendum du 30 juillet dernier. « Nous les Oulémas avons tenu à démentir les propos écrits dans ce journal », lit-on dans ce démenti signé par le secrétaire général de l'Alliance, Mohamed Assouane Ali.

Ce démenti signé le 28 juillet tient à préciser que « nous n'avons jamais adressé une lettre au chef d'Etat major pour demander quoi que ce soit et surtout sur un point si sensible, car cela ne relève en aucun cas de notre mission qui est d'enseigner la religion musulmane », et de préciser que les Oulémas « sont apolitiques ».

La Gazette des Comores tient à

clarifier à ses lecteurs que l'article en question n'a mentionné nulle l'Alliance Islamique de bienfaisance, mais nous avons seulement écrit que des oulémas ont été cités par le communiqué signé par des représentants de plusieurs organisations, notamment l'Union de l'opposition, la société civile, le Mouvement Amani ya Komor, les Oulémas, les Sages, les hauts dignitaires du pays, les deux gouverneurs de Ndzouani et de Ngazidja et le vice président Djaffar Ahmed Said.

Doit-on comprendre que ce démenti dont l'entête porte le nom de l'Alliance Islamique de bienfaisance et la signature de son secrétaire général Mohamed Assouane Ali est fait au nom de tous les Oulémas comoriens ? Si c'est le cas, que faisaient donc tous ces oulémas à la conférence de presse aux côtés des notables et autres représentants de la société civile demandant la suspension du processus du référendum ?

Sauf si l'Alliance représente tous les Oulémas comoriens ou que ces derniers se reconnaissent en tant que membres de cette Alliance islamique. En tout cas le communiqué signé le 25 juillet par l'Union de l'opposition et la société civile a bel et bien cité les oulémas.


Ibnou M. Abdou

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Le Directeur Général



جمهورية ائقم المتحددة
وحداء - تضامين - تنمية
وزارة الصحة والتضامين
ومشاركة المرأة
ادارة للمعوية الاينز

Ref. N°18 _____/MSSPSPG/DGS Date .../.../2018

Coordination Nationale du Programme Élargi de Vaccination

Recrute

1 un (e) Responsable Suivi Évaluation
1 un (e) Comptable
1 un (e) Assistante comptable
1 un (e) Assistant (e) à la Coordination

Les fiches de poste contenant les principales informations sur :

- les missions
- les descriptions de la fonction et des responsabilités
- les qualifications et expérience professionnelle

Sont disponibles :

- à la CNPEV
- au secrétariat de la Direction Générale de la Santé
- dans les Directions Régionales de Santé de Nzouani, Mwali et Ngazidja

Composition du dossier de candidature

- i. Lettre de motivation adressée au DGS
- ii. Copie des diplômes
- iii. Attestation de travail
- iv. Curriculum vitae

Les dossiers de candidatures seront déposés :

- sous plis fermé anonyme avec mention du poste concerné au secrétariat du Directeur Général de la Santé sis à Moroni Corniche, Bâtiment Projet Palu du 26 juillet au 9 août 2018 à 12H
- ou par mail à l'adresse suivante recrutementpevcomoros@gmail.com

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

HABARI ZA UDUNGA

Raisonnement à l'envers

"Une république est difficile à gouverner,

lorsque chacun envie ou méprise l'autorité qu'il n'exerce pas." Saint-Just.

J'ai l'habitude de rappeler dans ces colonnes, cette histoire d'un vieux de notre quartier, le vieux Adili, qui, à chaque fois que nous abordions les mille et un problèmes des îles de la lune, nous rétorquait par ces mots : Comment voulez-vous résoudre un problème avec des gens qui marchent « tête en bas ? ».

Cette approche avait le mérite de mettre les choses à l'endroit, si l'on peut se permettre cette expression. En effet, quel que soit le jugement que l'on peut avoir, on se doit à la lumière de ce que nous vivons depuis plus de quatre décennies, se dire s'il n'avait pas tort avec son raisonnement à l'envers.

En termes de gouvernance, on est passé progressivement de la situation coloniale à une situation où on est dirigé par des préceptes issus du discours technocratique des institutions internationales. Avec ce que tout cela comporte d'effets collatéraux. Personne n'ignore la violence symbolique des mots.

Mais chez nous cette violence s'accompagne d'une certaine mauvaise foi qui trouve un écho dans notre tradition orale. Dans les îles

de la lune nous avons trop tendance à nous occuper de notre nombril, oubliant la plupart du temps que nous faisons partie d'un ensemble, d'un monde qui se globalise.

On dit souvent que ceux qui sont allés étudier à l'étranger, quand ils reviennent au pays, leur « disque dur » se formate et ils reprennent à leur compte les travers qu'ils dénonçaient au moment de leurs études. Dans le temps, on disait que les bonnes idées qui animaient ceux qui rentraient au pays, s'effaçaient au fond de l'eau avec l'ancre du bateau accostant au port.

Il convient donc que chacun ait à l'esprit que la politique est une question de rapport de forces. Et c'est qui compte avant tout ici, c'est la force morale, celle d'aller de l'avant face aux incertitudes et aux vicissitudes de la vie.

Tout le monde s'accorde à dire que la stabilité et la paix civile sont les conditions sine qua none pour

attirer les investisseurs. Or à y regarder de près, on ne sent pas beaucoup de volonté de part et d'autre pour créer ces conditions. Ceci soulève bien des questions sur le sens que certains donnent à l'engagement politique. Il est temps d'admettre que notre pays est dans une situation qui exige que tous ses enfants prennent la mesure de leurs déchirements.

Pour une très large part, l'état dans lequel se trouve le pays trouve son origine dans notre absence de mauvaise conscience. C'est cette dernière qui en principe amène les hommes et les femmes à s'interroger sur la conséquence de leurs actes et en tirer des leçons.

Pour cela, nous devons refuser de nous enfermer chaque jour dans des débats stériles donc nous détenons le terrible secret.

Mmagaza

Proverbe du jour

Quand la pauvreté entre par la porte, l'amour s'en va par la fenêtre.

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

REPRISE DES VOLS
Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO 110 000KMF* Aller/Retour

Plus d'info
+269 328 69 69

AB Aviation

*Voir conditions en agence et sur www.flyabaviation.com

Réaction du Collectif de la Troisième Voie au lendemain du référendum du 30 juillet 2018

Comme il s'était engagé, le président Azali Assoumani a fait passer en force son projet de révision de la Constitution qui sape les fondements de l'Union des Comores issue de l'Accord consensuel de 2001 qui a mis un terme à la crise séparatiste. Selon les premiers résultats du référendum du 30 juillet proclamés par la CENI, le taux de participation est de 63,9% et le OUI a obtenu 92,74%. Ces résultats doivent être validés pour la première fois depuis quinze ans, par une chambre de la Cour suprême, après le gel de la Cour Constitutionnelle par un simple décret du président transférant les compétences du juge électoral à la Cour suprême.

Cette victoire annoncée du OUI est un non événement au vu des conditions de convocation et de déroulement de ce référendum. Les journalistes présents sur le terrain et les observateurs indépendants locaux ont rendu compte du peu d'enthousiasme des électeurs qui ont majoritairement boudé les urnes. La sérénité et le principe de transparence du scrutin ont été altérés par le climat d'insécurité instauré par la violence des discours des proches du régime et les mesures de musèlement de l'opposition et de toute forme de contestation à ce projet. A quoi s'est ajouté le déploiement spectaculaire de la force le jour du scrutin. De tout cela, il n'est pas exagéré de parler de la plus scandaleuse mascarade électorale de ces dernières années.

Les incidents qui ont émaillé le jour du scrutin, n'étaient certes pas de nature à empêcher son déroulement, mais ils illustrent le fort mécontentement dans le pays.

Pour l'instant contenus, ces mécontentements peuvent se déchaîner en violence, comme l'a démontré l'incident malheureux et condamnable qui s'est passé près d'un bureau de vote dans le quartier Oasis de Moroni.

Le Collectif de la 3ème avait alerté dès l'annonce de ce référendum, sur les risques qu'un tel projet qui n'a pas reçu l'adhésion de la grande majorité de la classe politique et des organisations de la société civile, pourraient entraîner sur la cohésion nationale, la concorde civile et la stabilité du pays. Nous n'avons déjà eu l'occasion de préciser dans de précédentes déclarations, nos craintes sur la fracture politique dont s'est rendu le chef de l'Etat et son gouvernement, en écartant toute possibilité de dialogue pour rattraper les ratés des Assises nationales qui ont été pour tous les Comoriens, une opportunité historique de remettre le pays sur les rails d'une stabilité durable et du développement.

Comme depuis sa création, le Collectif poursuit son combat pour l'intégrité des Comores et la cohésion nationale. En tant qu'organisation de la société civile, il continue son travail de recherche dans le cadre d'un dialogue citoyen, des voies pertinentes pour sortir les Comores du sous développement structurel qui maintient son peuple dans la pauvreté. Il appelle à la convergence des forces de progrès pour continuer à défendre les libertés démocratiques, la stabilité des institutions et la bonne gouvernance.

Fait à Moroni, le 1er août 2018
Le Collectif de la Troisième Voie (C3V)

FOOTBALL : COUPE DES COMORES, NGAZIDJA

Twamaya de Mvouni déjoue les pronostics et se qualifie

Trois des prétendants au titre de la Coupe des Comores, engagés aux huitièmes de finale sont des équipes de moindre calibre : Amitié (D3), Twamaya et Ajesco (D2). Elles ont défrayé la chronique en venant à bout de leur adversaire de la première division. Les victimes, Etoile Polaire, Elan club et Aventure ne démentiront pas le constat au goût saumâtre. Mvouni et Vouvouni s'étaient neutralisés (0-0). Le tournant du duel s'esturgi aux tirs au but (5-4).

Comores de Vouvouni, l'un des dinosaures de la D1. Pendant tout le temps réglementaire, le match était coriace et musclé, mais technico-tactiquement équilibré. Le score est resté nul et vierge de buts (0-0).

Moins concentrés, les joueurs d'Enfants des Comores de Vouvouni se sont fait surprendre à la fatidique séance de tirs au but (5-4). « L'équipe doit se sacrifier pour briller à la coupe de la Ligue, phase régionale et/ou décrocher le titre du championnat des Comores, Ligue de Ngazidja. Certes, le chemin n'est pas facile. Mais, il faut y croire », pense Mze-fils, ancien arbitre de Ligue. Cette victoire est synonyme de qualification aux quarts de finale.

L'effectif renforcé et remanié de l'équipe de Twamaya Football club de Mvouni, un adversaire de D2, a répondu aux attentes de ses supporters, réputés exigeants mais fair-play. Il a su contenir les assauts d'Enfants des

Bm Gondet

Démenti

Suite à l'article paru vendredi 27 juillet 2018 dans le journal « La Gazette des Comores », stipulant que les OULEMAS avec l'opposition, la société civile et certains mouvements sociaux de ce pays ont adressé une lettre au Chef d'État-major de l'armée et aux forces armées du pays par rapport au referendum du 30 juillet.

Nous, les OULEMAS, avons tenu à démentir les propos écrits dans ce journal.

En effet, nous n'avons jamais adressé une lettre au chef d'État-major pour demander quoi que ce soit et surtout sur un point si sensible, car cela ne relève en aucun cas de notre mission qui est d'enseigner la Religion musulman.

Nous tenons à préciser que les OULEMAS sont apolitiques.

Aussi, nous demandons aux responsables du journal « La Gazette » de publier en ce sens, que cet article est effectué sans l'accord des oulémas et que nous n'avons jamais participé à l'écriture d'une lettre de cette ampleur.

Nous vous prions d'agréer Mr le Directeur Général, nos salutations les plus sincères.

Le Secrétaire Général

Mr MOHAMED ASSOUMANI ALI

Moroni le 28 juillet 2018

RELIGION

Lorsque l'un d'entre vous fini le dernier tachahud, qu'il demande la protection d'Allah contre 4 choses :



« Ô Seigneur ! Je cherche protection auprès de Toi contre les tourments de la tombe, contre le supplice de l'Enfer, contre la tentation de la vie et de la mort et contre le mal de la tentation de l'Antéchrist. »

Coupe des Comores, Ligue de Ngazidja

A/ Résultats, huitième de finale,

- a/ Amitié club (Nyumamiulima) # Elan club (Mitsoudje) : 0-2
- b/ Fmtse (Mnungu) # Bonbon Djema (Moroni) : 1-2
- c/ Union sportive de Selea # Etoile Polaire (Nyumamilima)
- d/ Victoire (Simbusa) # Asceji (Ipvembeni) : 3-0, par forfait
- e/ Genus club (Hahaya) # Coi nord (Mitsamiouli) : 2-1
- f/ Jacm (Mitsoudje) # Ngaya football club (Mde) : 1-1 et 2-4
- g/ Ajesco (Nyumadzaha-Bambao) # Aventure (Wela-Mits) : 2-1

B/ Calendrier, quarts de finale, août 2018

- Jeudi 9 : Victoire # Ajesco
- Dimanche 10 : Twamaya # Uss
- Lundi 11 : Elan club # Ngaya
- Mardi 12 : Genus # Bonbon Djema

C/ Suite du programme

- C1/ Demies-finales : Samedi 25 et dimanche 26 août 2018
- C2/ Finale : 2 Septembre 2018

Observation. Les terrains de jeu seront déterminés ultérieurement.

LES JE VIENS DE PARIS ET MARSEILLE EN PARTENARIAT AVEC LES JEUNES DE MORONI
PRÉSENTENT...

SAMEDI
04
AOÛT 2018
A PARTIR DE 22H00

"LA NUIT DES JE VIENS"
6ème Édition (I love this Game)

Entrée: 5000fc

Show Video Mix
DJ ZORO (Zanzibar)
DJ AMED (Moradisc)
Guest: DJ BALBO (Marseille)

Infos
+269 333 16 45
+269 433 16 45
+33 670 904 619
📧 : Inès Ranya
* Tenue correcte exigée *

PARENTAL
ADVISORY
CONVIVIAL CONTENT

AU COELACANTHE, ROUTE DE LA CORNICHE MORONI